PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 13 novembre 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron; Siège #2 : Madame Manon Lacroix; Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon; Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre; Siège #5 : Madame Diane Pineault; Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, sont aussi présents

Monsieur Marcel Belzile, maire, fait la lecture de son mot de bienvenue :

Citoyens(es) et contribuables de Sayabec, bonsoir,

Merci à tous les électeurs et électrices pour la confiance que vous nous avez accordée.

Merci à tous les candidats(es) qui ont osé se manifester en se présentant lors de cette élection 2017, ce qui a permis aux électeurs et électrices de Sayabec d'exercer un droit fondamental de démocratie, voter.

Félicitations aux nouveaux conseillers et conseillères, je vous souhaite un beau mandat rempli de responsabilités et de défis.

C'est avec humilité et sagesse que j'accepte le mandat que vous me confiez à la tête de notre municipalité avec toutes les responsabilités et défis que cela représente.

Soyez assuré de ma collaboration très étroite avec le groupe de conseillers(ères) que vous avez élus. Je vous assure de ma disponibilité, de mon intégrité et de mon efficacité à servir les intérêts de notre collectivité.

Je suis bien déterminé à évaluer d'abord la situation de notre municipalité sous toutes ses facettes, à mettre en place tous les mécanismes, contrôles et systèmes d'une saine gestion de vos taxes pour le meilleur ratio d'investissement sur votre dollar de taxe.

Pour ce faire, il faut établir un dialogue franc et une collaboration étroite entre tous les intervenants empreints de résilience, d'ouverture, d'écoute, de franchise et de confiance mutuelle pour une plus grande efficience de toutes nos infrastructures et de tous les intervenants (cadres, employés et conseil municipal)

Nous faisons appel à tous pour nous appuyer, nous conseiller,

nous interroger et en retour, nous vous promettons d'être à l'écoute et respectueux. Nous vous promettons aussi de tout mettre en œuvre par tous les moyens humains, organisationnels, structurels et financiers en devenant porteurs de solutions dynamiques et durables pour notre municipalité.

Nous avons le souci de donner davantage de formation à nos employés municipaux qui serait, selon nous, générateur de motivation, d'efficacité et de productivité. Nous avons le même souci de formation et d'information pour nos nouveaux élus.

Dans notre nouvelle réalité de conseillers travaillants sur des quarts de travail, nous devrons ajuster nos rencontres pour nous assurer de la disponibilité et de la plus grande efficacité de tous les conseillers(ères)

Notre première réalité comme maire et conseillers sera de bien cerner la situation de notre municipalité et de présenter un budget équilibré le plus équitable possible pour nos concitoyens(es) sans compromettre nos responsabilités et obligations.

Je tends la main à l'administration, particulièrement M. Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que M. Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, afin d'établir une collaboration très étroite empreinte d'ouverture, de transparence et d'intégrité professionnelle.

Enfin, il ne faudrait pas vous attendre que nous allons tout bouleverser demain matin, mais qu'il soit convenu très franchement que nous souhaitons à court et moyen terme modifier, améliorer et solutionner des situations que nous jugeons améliorables.

Je vous rappelle que ma principale raison à m'impliquer en politique municipale était mon intérêt particulier pour le développement économique, ce que j'entends assumer dans mon quotidien.

Encore merci pour le mandat que vous nous confiez et soyez assuré que nous mettrons en œuvre tout ce qui est possible pour rendre notre municipalité plus attrayante, plus fière et plus solidaire vers un devenir encore meilleur. Soyons fiers et fières d'être Sayabécois(es). Disons haut et fort : À Sayabec, il y a de la vie!

Résolution 2017-11-442

Ordre du jour

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 13 novembre 2017

Ordre du jour

- 1. Ouverture par un moment de silence et mot de bienvenue du maire;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Période de questions;
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal d'octobre 2017;
- 5. Comptes à accepter Octobre 2017;
- 6. Administration:
 - 1. Signataire;
 - 2. Représentant(e)s du conseil municipal sur les différents comités;
 - 3. Nomination d'un(e) maire(sse) suppléant(e);
 - 4. Formations FMQ;
- 7. Dépôt de documents :
 - 1. Financement permanent;
 - 2. OBVMR:
 - a. Fondation de conservation du saumon atlantique Rapport d'étape;
 - b. Contribution en nature au projet Aire de drainage, un jardin de pluie pour le saumon;
 - c. Berce Sphondyle Implication du MTQ;
 - d. Berce Sphondyle Rencontre du 12 octobre 2017;
 - 3. Avant de m'en aller Livre de monsieur Bertrand B Leblanc;
 - 4. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Direction du bureau des hydrocarbures;
 - 5. MRC de La Matapédia Budget 2018 de la régie de l'énergie du Bas-St-Laurent;
 - 6. Présences au centre de conditionnement physique Septembre 2017;
 - 7. Activités financières en date de septembre 2017;
 - 8. MMQ Inspections juridictionnelles;
 - 9. Mini-Scribe Novembre 2017;
 - 10. Projet Hôtel-de-Ville Dépôt au PIQM;
 - 11. Régie du bâtiment Déclaration de travaux de construction;
 - 12. MRC de La Matapédia Embauche Virginie Beaubin-Houle;
 - 13. Semaine matapédienne de l'entrepreneuriat;
 - 14. Prix Hommage Bénévolat-Québec 2018;
 - 15. Coopérative de développement régional Offre de service en développement;
 - 16. Muni Express Projet de loi n°122;
 - 17. CPTAQ Demande MRC de La Matapédia;
 - 18. Médaille Lieutenant-Gouverneur;
 - 19. FQM Versement des paiements du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL);
 - 20. Remerciements monsieur Gaétan Ruest;
 - 21. ADMQ Félicitations;
- 8. Demandes d'appui:
 - 1. Société St-Jean-Baptiste Fête des enfants;
 - 2. École Ste-Marie Projet apprenti-jardinier;
 - 3. Polyvalente de Sayabec Formation de jeunes pour sonorisation au centre communautaire;
 - 4. Entente de développement locale;
 - 5. Comité du 125^e de Sayabec;
 - 6. Maison des Jeunes;
- 9. Invitations:
 - 1. Rencontre annuelle d'information et de coordination saison hivernale 2017-2018;
 - 2. CDSES Conférence M. Ernest Desrosiers;

- 3. Les Voix de La Vallée;
- 4. TVC Vins et Fromages 2018;
- 5. Semaine de l'Entrepreneuriat Atelier-conférence;

10. Urbanisme:

- 1. Modification règlementation pour ajout d'usage industriel léger -Avis de motion;
- 2. Modification règlementation pour ajout d'usage industriel léger Projet de règlement;

11. Taxe d'accise 2014-2018:

- 1. Paiement de facture:
- 2. MAMOT Programmation de travaux révisée Acceptation;
- 3. Reddition de comptes -15 octobre 2017;
- 4. Budget additionnel 30693TT Sous-projet 500;

12. Caserne de pompiers :

- 1. Règlements 2013-03/2015-01/2016-20 Paiement de factures;
- 2. Liste des déficiences #2;
- 3. Soumission Compresseurs, enrouleurs et pose;
- 4. MRC de La Matapédia Bail de location;
- 5. Documents de fin de projet;

13. Mise aux normes de l'eau potable :

- Règlement 2017-06 Paiement de factures;
 Lot 1 Dénonciations de contrat;
- 3. Lot 1 Rapport du calcul de débit au ponceau;
- 4. Lot 2 Dénonciation de contrat;
- 5. Lot 1 Échange de courriels;
- 6. Lot 2 Plans d'alimentation temporaire et de signalisation ancienne route 6;
- 7. Lot 1 Comptes rendus #2 et #3;
- 8. Programme FEPTEU Accusé de réception de la résolution;
 9. Lot 2 Installation d'une traverse d'aqueduc sous la voie;
- 10. Lot 2 Certificat de conformité de la gaine;
- 11. Lot 2 Échéancier des travaux;
- 12. Lot 2 Procès-verbal #2;
- 13. Lot 1 Permis d'intervention « Construction de chemin forestier »;
- 14. Lot 1 Rapport de l'hydrogéologue;
- 15. Lot 1 Hydro-Québec Changement date de raccordement;

14. Prolongement des infrastructures route 132 Est :

- 1. Bordure en granite;
- 2. Avis de motion Modification du règlement 2017-04 qui modifiait le règlement 2016-04;

15. Amélioration rang 3 et route Melucq :

- 1. Règlement 2016-21 Paiement de facture;
- 16. Route du Lac-Malcolm;
 - 1. Entente RIRL-2016-357;
 - 2. Récupération de l'asphalte;
 - 3. Mandat étude géotechnique;
 - 4. Règlement d'emprunt pour la réfection de la route du Lac-Malcolm (RIRL) – Avis de motion;

17. Remplacement du système de réfrigération :

- Règlement 2017-07 Paiement de factures
 Réservoir Certificat d'analyse;

18. Ressources humaines:

1. :

19. Réfection rang 2;

- 1. Règlement d'emprunt pour la réfection de la route Pouliot et du rang 2 Ouest, vers Val-Brillant (RIRL) Avis de motion;
- 2. Règlement d'emprunt pour la réfection du rang 2 Est, vers St-Cléophas (AIRRL) Avis de motion;
- 20. OMH:
 - 1. Budget révisé;
- 21. Développement acéricole :
 - 1. ;
- 22. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 - 1. MRC de La Matapédia Modification au schéma d'aménagement pour agrandir zone d'urbanisation;
 - 2. Modification au règlement d'emprunt 2017-04 pour augmenter l'assiette fiscale et intégrer l'entente à signer avec Constructions H. L. Thériault inc.;
 - 3. Entente avec Constructions H.L. Thériault inc. pour la prise en charge d'une partie des travaux de relocalisation de la station de pompage;
 - 4. Couts spécifiques pour le remplissage d'une partie du terrain numéro 4 348 023 afin que le tassement du sol soit réalisé d'ici avril 2018:
 - 5. Demande de modification au certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
 - 6. Dépôt de la capacité de nos infrastructures d'assainissement des eaux en fonction du nouveau développement;
 - 7. Poste de pompage Relocalisation;
- 23. Formation des opérateurs en eaux usées;
- 24. Axe à double vocation;
- 25. Journal L'Écho sayabécois Vœux de Noël;
- 26. Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016;
- 27. Centre sportif David-Pelletier Demande de location Groupe RPF;
- 28. Motion Félicitations Monsieur Marc Michaud;
- 29. Affaires nouvelles:
 - 1. Caserne de pompiers Stationnement;
 - 2. _____
 - 3. _____
- 30. Période de questions;
- 31. Prochaine réunion 20 novembre 2017;
- 32. Ajournement de la séance.

Période de questions :

- 1. Réfection du rang 2.
- 2. Évaluation à l'interne de la firme Mallette, est-ce que le rapport sera rendu public?
- 3. Est-ce qu'il y aura l'aménagement d'un anneau de glace au terrain de balle-molle cette année?

Procès-verbaux

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal d'octobre 2017 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2017-11-444

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois d'octobre 2017 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 91 037.34 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	190.00 \$
ATELIER DE SOUDURE M. POIRIER	112.90 \$
BERNARD & GAUDREAULT	1 968.11 \$
BIO-VALLÉE	872.81 \$
LABORATOIRE BSL	1 071.57 \$
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR/SOUDURE	
MOBILE	215.87 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	142.61 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	177.55 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	4 800.00 \$
9203-1004 QUÉBEC INC.	173.88 \$
CHUBB EDWARDS	1 191.16 \$
CLEROBEC INC.	973.94 \$
CLUB LIONS DE SAYABEC	55.04 \$
CWA	1 732.39 \$
DICKNER INC.	78.75 \$
DICOM EXPRESS	253.78 \$
ÉCO-L'EAU	331.71 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	2 391.75 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	10.00 \$
ETHIER AVOCATS INC.	2 390.62 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	44.00 \$
GAGNON IMAGE	1 749.00 \$
GARAGE RAYMOND TURCOTTE & FILS INC.	1 378.17 \$
GAZTECH	367.92 \$
GROUPE BOUFFARD	702.54 \$
GROUPE LECHASSEUR	34 809.47 \$
GROUPE VOYER INC.	3 976.94 \$
ROY MARIE-ADÈLE	84.40 \$
JOURNAL DU BRICK A BRACK INC.	29.89 \$
LIBRAIRIE L'ALPHABET	254.58 \$
LA CHORALE DE SAYABEC	100.00 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	151.76 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	1 307.61 \$
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC.	503.38 \$

M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	1 257.76 \$
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE	33.20 \$
OK CENTRE DU PNEU	44.67 \$
OPÉRATION NEZ ROUGE	50.00 \$
OUELLET JÉRÉMIE	225.00 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	309.77 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	148.50 \$
PELLETIER ANTOINE	320.80 \$
PLOMBERIE-GICLEURS PSP INC.	1 320.95 \$
POIRIER MARIE-CLAUDE	279.95 \$
PRAXAIR	527.77 \$
PRODUCTIONS INSOMNIAK S.E.N.C.	258.69 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06\$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	69.57 \$
RÉAL HUOT INC.	299.67 \$
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC.	400.70 \$
ROBERT BOILEAU INC.	459.90 \$
ROY RÉGINALD	306.98 \$
RPF LTÉE	2 091.55 \$
SÉCURITÉ BERGER	295.47 \$
SERRURIER FILLION INC.	286.24 \$
SERVICES KOPILAB ENR.	124.17 \$
SONIC	8 667.55 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	1 039.97 \$
SUPERMARCHE BERGER INC.	186.95 \$
TELE COMMUNICATIONS DE L'EST	213.28 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	5 441.67 \$
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT	23.00 \$
VÉLOROUTE DESJARDINS DE LA	
MATAPÉDIA	1 241.53 \$
VISA DESJARDINS	431.92 \$
TOTAL	91 037.34 \$

<u>Administration – Signataire</u>

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Marcel Belzile, maire, à être signataire sur tous les comptes de la Municipalité de Sayabec à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia.

6.2. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-11-446

Administration – Nomination d'un(e) maire(sse) suppléant(e)

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de nommer

monsieur Bruno Côté, conseiller, à titre de maire suppléant pour une période de 8 mois, soit du mois de novembre 2017 au mois de juin 2018 inclusivement.

Par la même résolution, monsieur Côté est autorisé à être signataire, en l'absence de monsieur Marcel Belzile, maire, sur tous les comptes de la Municipalité de Sayabec à la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia.

Par la même résolution, le conseil municipal confirme que monsieur Bruno Côté, conseiller, agira à titre de deuxième représentant de la Municipalité de Sayabec au Conseil des maires de la MRC de La Matapédia. De plus, lorsque monsieur Marcel Belzile, maire, sera absent des réunions du Conseil des maires, monsieur Côté siègera à sa place et aura droit de vote.

6.4. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Dépôt de documents :

7.1. Les règlements d'emprunt pour la réfection de la route Melucq et du rang 3 (règlement 2016-21), de la caserne de pompiers (règlements 2013-03/2015-01/2016-20) ainsi que de la réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest (règlement 2014-05) seront financés permanents en mars prochain.

Monsieur Marc Michaud arrive à la réunion à 8 h. Comme un point à l'ordre du jour le concerne, le conseil municipal décide de devancer et de traiter immédiatement le point 28. de l'ordre du jour. La réunion reprendra par la suite avec le point 7.2a. et suivra l'ordre prévu.

Résolution 2017-11-447

<u>Motions – Félicitations – Monsieur Marc Michaud</u>

Proposé par madame Diane Pineault, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à monsieur Marc Michaud pour son acte de civisme réalisé le 24 avril 2017. Alors qu'il était sur la route, en plein milieu de la nuit, monsieur Michaud a constaté que le garage d'une résidence était en feu et les flammes se propageaient dangereusement à la résidence même. Il a alors appelé les secours, cogné à la maison pour réveiller les habitants et permis, avec l'aide d'un autre passant, à ceux-ci de sortir de leur maison. Monsieur Michaud a fait preuve d'un grand courage lors de cet événement qui a permis de sauver la vie de monsieur Anselme Gagné et madame Réjeanne Dionne, demeurant au 34 rue Vigno à Rimouski.

Dépôt de documents (suite) :

7.2a. Dépôt du rapport d'étape rédigé par l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche pour la fondation de conservation du

- saumon atlantique (FCSA).
- 7.2b. Dépôt de la lettre transmise à l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) concernant la contribution en nature de la municipalité pour le projet *Aire de drainage Un jardin de pluie pour le saumon*.
- 7.2c. Dépôt de la demande d'aide transmise par l'OBVMR au ministère des Transports ainsi qu'au CN pour l'éradication de la berce Sphondyle aux abords des routes.
- 7.2d. Dépôt des démarches mises en branle par l'OBVMR et de l'état de la situation concernant la berce sphondyle au cours de l'été 2017.
- 7.3. Lancement (en octobre) du livre *Avant de m'en aller* de monsieur Bertand « B » Leblanc, auteur originaire du Lac-au-Saumon et détenteur d'un prix littéraire à son nom au Salon des mots de la Matapédia en 2014.
- 7.4. Une correspondance du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec nous informe que deux inspecteurs passeront afin de localiser et de caractériser l'état des puits ayant été forés pour la recherche du gaz naturel ou de pétrole sur le territoire de notre municipalité. Un site est situé sur le lot 4 347 665 sur la route Rioux.
- 7.5. Présentation du tableau de l'*Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales* de la Régie intermunicipale de l'Énergie BSL.
- 7.6. Dépôt du tableau des présences au centre de conditionnement physique pour le mois de septembre 2017.
- 7.7. Dépôt des activités financières de la municipalité pour la période 2017-09.
- 7.8. La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a mandaté SCM Gestion des risques LP à effectuer l'inspection juridictionnelle des chaudières et des appareils sous pression installés dans les divers emplacements de la municipalité.
- 7.9. Dépôt de l'édition de novembre 2017 de la revue *Mini-Scribe* de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).
- 7.10. Accusé de réception du projet de l'Hôtel-de-Ville déposé au programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM).
- 7.11. Rappel de la Régie du bâtiment du Québec concernant l'obligation de déclaration des travaux de construction.
- 7.12. Communiqué de la MRC de La Matapédia annonçant l'embauche de madame Virginie Beaubin-Houle à titre de Chargée de projet Municipalités amies des ainés (MADA).
- 7.13. Du 13 au 17 novembre 2017 a lieu la 9^e Semaine matapédienne de l'entrepreneuriat. Plusieurs activités sont offertes sous le thème « Entreprendre La Matapédia ». Pour la programmation complète, consulter la page Facebook *Entreprendre La Matapédia*.
- 7.14. Une correspondance du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous informe que la période de candidature pour le Prix Hommage bénévolat Québec 2018 est ouverte jusqu'au 5 décembre

- 2017. Un dossier sera monté afin de présenter la candidature de madame Marie Element.
- 7.15. La Coopérative de développement régional Bas-St-Laurent/Gaspésie nous informe de son offre de service en développement corporatif.
- 7.16. Dépôt de l'édition de juin 2017 du *MuniExpress* à l'intérieur duquel on retrouve un résumé du projet de loi n°122 Loi visant principalement à reconnaitre que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Un calendrier de formation est à venir afin de mettre à jour le personnel et les membres du conseil municipal à ce sujet.
- 7.17. Dépôt du compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le dossier de la MRC de La Matapédia.
- 7.18. Dépôt de la lettre nous informant de l'ouverture des dépôts de candidatures pour la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les ainés.
- 7.19. Dépôt des informations obtenues par la FQM concernant le premier versement de l'aide financière prévue dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) que plusieurs municipalités disent ne pas avoir reçu. Plusieurs municipalités doivent fournir au gouvernement certaines pièces justificatives encore manquantes. Ce n'est pas le cas pour notre municipalité.
- 7.20. Remerciements de la part de monsieur Gaétan Ruest, ex-maire d'Amqui, pour la résolution de sympathies envoyée suite au décès de ses parents.
- 7.21. Dépôt de la lettre de félicitations de l'ADMQ aux nouveaux membres du conseil municipal.

<u>Demande d'appui – La</u> Société St-Jean-Baptiste

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'un montant de 100 \$ à la Société St-Jean-Baptiste. Ce don servira pour faire l'achat de cadeaux et de petites gourmandises qui seront distribués dans le cadre de la fête de Noël pour les enfants du village qui aura lieu le 16 décembre 2017 au Centre communautaire de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le paiement d'une dépense de 70 \$ afin d'appuyer la Société St-Jean-Baptiste pour l'organisation de la fête de Noël pour les jeunes du village qui aura lieu le samedi 16 décembre 2017.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

Demande d'appui – École polyvalente de Sayabec – Formation des jeunes en sonorisation

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'acquiescer à la demande de madame Claudia Landry, enseignante responsable du dossier Secondaire en Spectacle à l'école polyvalente de Sayabec, concernant la formation de jeunes techniciens à la sonorisation et au système d'éclairage au centre communautaire. Cette formation sera dispensée par monsieur Michel Coutu et les couts, pour la formation et en cas de bris de l'équipement, seront assumés par l'école polyvalente de Sayabec.

- 8.4. Dépôt de la résolution du Comité de développement socioéconomique de Sayabec concernant la répartition de l'enveloppe de l'entente de développement local au montant total de 10 000 \$ (5 000 \$ en provenance de la MRC de La Matapédia et 5 000 \$ de la part de la municipalité de Sayabec). Ce point sera discuté lors de l'adoption du budget 2018.
- 8.5. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
- 8.6. La Maison des Jeunes nous a déposé sa demande de financement pour l'année 2018. Ce sujet sera traité lors de l'adoption du budget 2018 en décembre prochain.
- 9.1. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, se sont rendus à la rencontre organisée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au sujet de la préparation de la saison hivernale 2017-2018. Cette rencontre a eu lieu à Mont-Joli le 9 novembre dernier.

Résolution 2017-11-450

<u>Invitation – Conférence organisée par le CDSES</u>

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat de deux (2) billets au cout de 20 \$ chacun pour la conférence donnée par messieurs Marc Poirier de Groupe RPF et Ernest Desrosiers de la Coopérative agricole qui a eu lieu le 10 novembre dernier au centre communautaire de Sayabec. Messieurs Marcel Belzile, maire, et Bruno Côté, conseiller, ont participé à cette soirée.

<u>Invitation – Les Voix de La</u> Vallée

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat de deux (2) billets au cout de 20 \$ chacun pour le concert de Noël organisé par les Voix de La Vallée qui sera donné à l'Église d'Amqui le 10 décembre prochain à compter de 14 h. Les billets seront tirés parmi les membres du conseil municipal intéressés à y participer.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-11-452

<u>Invitation - TVC - Vins et</u> <u>Fromages 2018</u>

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat de deux (2) billets au cout de 60 \$ chacun pour le Vins et Fromages organisé par la Télévision communautaire de la vallée-de-La-Matapédia qui aura lieu au Club des 50 ans et plus d'Amqui le 27 janvier 2018 à compter de 18 h. Les billets seront tirés parmi les membres du conseil municipal intéressés à y participer.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2017-11-453

<u>Invitation – Atelier-conférence – Semaine de l'Entrepreneuriat</u>

Proposé par madame Diane Pineault, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire monsieur Marcel Belzile, maire, à l'atelier-conférence sur les besoins de main-d'œuvre dans notre MRC organisé dans le cadre de la Semaine de l'Entrepreneuriat et qui sera donné au centre communautaire de Sayabec le 14 novembre prochain de 9 h à 13 h. Le cout pour cette activité est de 20 \$, incluant un diner boite à lunch.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

- 10.1 Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.
- 10.2. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

<u>Taxe d'accise 2014-2018 –</u> <u>Paiement de facture</u>

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 15309268 à l'entreprise Tetra Tech QI inc. au cout total de 3 061.69 \$, taxes incluses, pour des frais d'honoraires admissibles au programme de la taxe d'accise 2014-2018.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 2 795.72 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même la taxe d'accise 2014-2018. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 265.97 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

- 11.2 Une lettre de MAMOT nous informe que la Programmation de travaux révisée transmise le 5 octobre dernier a été acceptée.
- 11.3. Dépôt de la reddition de comptes transmise le 15 octobre dernier au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).
- 11.4. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2017-11-455

Casernedepompiers–Règlements2013-03/2015-01/2016-20–Paiementdefactures

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 1 313.50 \$, taxes incluses, pour des frais liés à la construction de la caserne de pompiers à Sayabec.

Règlements 2013-03, 2015-01 et 2016-20 - Caserne de pompiers								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Marie-Claude Poirier	21	250.00 \$	0.00\$	0.00 \$	0.00\$	250.00 \$	250.00 \$	23-oct-17
								Plantation haie de cèdres
Englobe Corp.	900237965	97.50 \$	9.73 \$	4.88 \$	4.87 \$	102.36 \$	112.11 \$	10-oct-17
								Honoraires et dépenses
Sécurité Berger inc.	8617	179.90 \$	17.95 \$	9.00 \$	8.98 \$	188.87 \$	206.85 \$	03-nov-17
								Extincteur 10lbs
Les Entreprises Plourde	1038623	246.00 \$	23.44 \$	11.75 \$	11.72 \$	257.72 \$	281.19 \$	31-oct-17
								Location mini- excavatrice

								Camion semi- remorque terre noire
Transports Martin Alain inc.	8640	403.00 \$	40.20 \$	20.15 \$	20.10 \$	423.10 \$	463.35 \$	30-sept-17

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 222.05 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même les règlements d'emprunt 2013-03/2015-01/2016-20. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 91.45 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

- 12.2. Dépôt de la *Liste des déficiences #2* préparée par la firme Goulet & Lebel, architectes, suite à la visite de la caserne de pompiers effectuée le 2 octobre 2017.
- 12.3. Dépôt de la soumission de l'entreprise Construction Caron (2007) inc. pour l'ajout d'un compresseur, d'enrouleurs (3) et l'installation dans le projet de construction d'une caserne de pompiers. Cette soumission, au cout de 4 590.98 \$, taxes incluses, a été approuvée. Une partie de la facture sera assumée par la MRC de La Matapédia et la balance de 2 150.08 \$, taxes incluses, sera comptabilisée dans le montant final du projet.

Résolution 2017-11-456

<u>Caserne de pompiers – Bail</u> <u>avec la MRC de La</u> <u>Matapédia</u>

Proposé par madame Diane Pineault, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bail de location de la nouvelle caserne de pompiers soumis par la MRC de La Matapédia et d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec ledit bail.

12.5. L'entrepreneur et la firme d'architectes sont à finaliser la transmission des différents documents permettant de fermer le chantier du projet de construction de la caserne de pompiers.

Résolution 2017-11-457

Mise aux normes de l'eau potable – Règlement 2017-06 – Paiement de factures

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 685 561.20 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de mise aux normes

des installations en eau potable – Lot 1 et Lot 2.

Règlement 2017-06 - Mise aux normes								
NOM DE					50 % de	MONTANT + 50% DE	GRAND	
L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	TVQ	TVQ	TOTAL	DATE
LOT #1:								
S.E.R. de la Metis inc.	11993	50.00 \$	4.99\$	2.50 \$	2.50 \$	52.49 \$	57.49 \$	11-oct-17
								Calcul de débit
Action Progex	Décompte							
Inc	#2	154 132.20 \$	15 374.69 \$	7 706.61 \$	7 687.35 \$	161 819.54 \$	177 213.50 \$	14-nov-17
								Décompte #2 - Lot 1
LOT #2:								
Excavation Léon Chouinard & Fils Ltée	43953	437 017.59 \$	43 592.50 \$	21 850.88 \$	21 796.25 \$	458 813.84 \$	502 460.97 \$	07-nov-17
								Décompte #1 - Lot 2
Canadian								
National (CN)	91339098	5 070.00 \$	505.74 \$	253.50 \$	252.87 \$	5 322.87 \$	5 829.24 \$	20-oct-17
								Installation de gaine
TOTAL	_	<u>596 269.79 \$</u>	59 477.92 \$	29 813.49 \$	29 738.97 \$	626 008.74\$	685 561.20 \$	_

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 626 008.74 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 59 552.46 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

- 13.2. Dépôt des dénonciations des entreprises SBP Entrepreneur, Béton provincial, Danovar Inc., Campo Métal Inc., Groupe G & G Ltée, Vitrerie Mont-Joli inc., Ferblanterie de Matane inc. et Canam bâtiments et structures inc. pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1.
- 13.3. Dépôt du calcul du débit des cours d'eau dans le cadre des travaux de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1. Ce document a été préparé par monsieur Louis Brunet de la S.E.R. de la Métis inc.
- 13.4. Dépôt de la dénonciation de l'entreprise Forages Nella inc. pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 2.
- 13.5. Dépôt des échanges courriel concernant différents points et questionnements des professionnels intervenant dans le dossier de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1.
- 13.6. Dépôt des plans d'alimentation temporaire et de signalisation sur l'ancienne route 6 pour les travaux de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 2.
- 13.7. Dépôt des comptes rendus des réunions de chantier #2 et #3 pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1 qui ont respectivement eu lieu les 27 septembre et 1^{er} novembre dernier à l'Hôtel de Ville de Sayabec.
- 13.8. Le bureau de monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia

- et leader parlementaire de l'opposition officielle, accuse réception de notre résolution envoyée au sujet de la prolongation du programme de subvention FEPTEU dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable.
- 13.9. Dépôt des documents envoyés par le CN pour les travaux d'installation d'une traverse d'aqueduc sous la voie dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 2.
- 13.10 Dépôt de l'échéancier des travaux préparé par Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 2.
- 13.11. Dépôt du procès-verbal de la seconde réunion de chantier pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1 préparé par Tetra Tech QI inc. Cette rencontre a eu lieu le 18 octobre dernier au centre communautaire de Sayabec.
- 13.12. Dépôt du permis d'intervention de la MRC de La Matapédia concernant la construction de chemin forestier dans le cadre des travaux de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1.
- 13.13. Dépôt du rapport de l'hydrologue pour l'analyse des données d'essai de pompage par paliers puits P.P. 1/2010 et P.P. 2/2010 dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable Lot 1.
- 13.14. Un courriel d'Hydro-Québec nous informe d'un changement de date pour le raccordement du lieu de consommation route de Ste-Paule pour le 6 avril 2018.
- 14.1. Un courriel de monsieur Dave Dupuis du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous informe qu'il est possible de faire la récupération des bordures en granite lors des travaux prévus à la route 132.

Modification du règlement 2017-04 qui modifiait le règlement 2016-04 – Avis de motion

Monsieur Bruno Côté, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt modifiant le règlement d'emprunt 2017-04 qui modifiait le règlement d'emprunt 2016-04 concernant le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la route 132 Est.

Résolution 2017-11-459

Amélioration rang 3 et route Melucq – Règlement 2016-21 – Paiement de facture unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 8504 au cout total de 457.14 \$, taxes incluses, à l'entreprise Sécurité Berger inc. pour les travaux de réfection de la voirie de la route Melucq.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 417.43 \$ comprenant le sous-total de la facture et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2016-21 — Route Melucq. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 39.71 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

16.1. Dépôt de l'entente RIRL-2016-357 pour la contribution financière dûment signée pour l'élaboration des plans et devis dans le cadre du projet de réfection de la route du Lac-Malcolm.

Résolution 2017-11-460

Route du Lac-Malcolm – Récupération de l'asphalte

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande de certificat d'autorisation au ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la valorisation de l'asphalte sur le chemin Marcoux. Cette demande provient des résidents du chemin Marcoux qui désirent faire la récupération de l'asphalte lors des travaux de réfection de la route du Lac-Malcolm.

Résolution 2017-11-461

Route du Lac-Malcolm – Mandat d'étude géotechnique

CONSIDÉRANT

que la municipalité de Sayabec désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme PIIRL;

CONSIDÉRANT

qu'un appel d'offres sur invitation a été lancé à deux (2) entreprises qui ont déposé une offre de service conforme :

1- Englobe;2- GHD;

CONSIDÉRANT

que la firme Englobe est celle qui a obtenu le meilleur pointage soit 61.73 pour un montant de soumission de 20 086.13 \$ (taxes incluses).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

1- D'octroyer le mandat pour la réalisation de l'étude géotechnique dans le projet de réfection de la route du Lac-Malcolm à l'entreprise Englobe au montant de 20 086.13 \$ (taxes incluses);

2- D'autoriser le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

Résolution 2017-11-462

Règlement d'emprunt pour la réfection de la route du Lac-Malcolm – Avis de motion

Monsieur Patrick Santerre, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour la réfection de la route du Lac-Malcolm.

Résolution 2017-11-463

Remplacement du système de réfrigération – Règlement 2017-07 – Paiement de factures

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures présentées au tableau ci-bas au cout total de 9 368.14 \$, taxes incluses, pour des frais liés au projet de remplacement du système de réfrigération au centre sportif David-Pelletier.

Règlement 2017-07 – Remplacement du système de réfrigération							
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	GRAND TOTAL	DATE	
Automation D'Amours Inc.	24778	5 200.00 \$	518.70 \$	260.00 \$	5 978.70 \$	30-sept-17	
						Système de régulation	
	24779	1 907.38 \$	190.26 \$	95.37 \$	2 193.01 \$	05-oct-17	
						Extra - Système de régulation	
	24789	1 040.60 \$	103.80 \$	52.03 \$	1 196.43 \$	12-oct-17	
						Extra - Système de régulation	
TOTAL	_	<u>8 147.98 \$</u>	<u>812.76 \$</u>	407.40 \$	9 368.14 \$	_	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 8 147.98 \$ comprenant le sous-total des factures soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-07. Les montants de la TPS et de la TVQ pour un montant total de 1 220.16 \$ seront payés à même le budget courant au compte 50014 aux fins de réclamation gouvernementale.

17.2. Dépôt du certificat d'analyse produit par la firme Englobe Corp. concernant la caractérisation minéralogique d'un échantillon prélevé au réservoir d'eau de l'aréna.

Règlement d'emprunt pour la réfection de la route Pouliot et du rang 2 Ouest vers Val-Brillant – Avis de motion

Madame Manon Lacroix, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour la réfection de la route Pouliot et du rang 2 Ouest, vers Val-Brillant, dans le cadre du programme de subvention RIRL.

Résolution 2017-11-465

Règlement d'emprunt pour la réfection du rang 2 Est vers St-Cléophas – Avis de motion

Madame Diane Pineault, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour la réfection du rang 2 Est, vers St-Cléophas, dans le cadre du programme de subvention AIRRL.

20.1. Ce point est à l'étude et donc reporté à une séance ultérieure.

- 22.1. Des démarches sont en cours avec la MRC de La Matapédia afin de faire les modifications nécessaires au schéma d'aménagement dans le but d'agrandir la zone d'urbanisation 31R.
- 22.2. Le règlement d'emprunt 2017-04 sera modifié afin d'augmenter l'assiette fiscale et d'y intégrer l'entente à signer avec les Constructions H.L. Thériault inc.
- 22.3. Une entente sera rédigée et signée avec les Constructions H.L. Thériault inc. pour la prise en charge par le promoteur d'une partie des frais liés aux travaux de relocalisation de la station de pompage #5.
- 22.4. Une partie des couts liés au remplissage d'une partie du terrain numéro 4 348 023 afin que le tassement du sol soit réalisé d'ici avril 2018 sera assumée par la municipalité et une partie par le promoteur.
- 22.5. Une demande de modification au certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sera demandée suite aux modifications apportées au projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable avec le développement résidentiel projeté.
- 22.6. Dépôt de la capacité de nos infrastructures d'assainissement des eaux en fonction du nouveau développement.
- 22.7. Dépôt des démarches en cours pour la relocalisation du poste de pompage #5 suite aux modifications apportées au projet avec l'élaboration du développement résidentiel projeté.

23. Dépôt des informations concernant les groupes de formation ROMEAU dispensée par le Collège Shawinigan.

Résolution 2017-11-466

Axe à double vocation

ATTENDU QUE La demande d'aide supplémentaire pour l'entretien

des chemins à double vocation est renouvelable

annuellement;

ATTENDU QUE Les critères du programme d'aide supplémentaire

pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Le ministère des Ressources naturelles et les

transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Sayabec, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes(s) locale(s) 1 ou 2 à

compenser;

ATTENDU QUE La présente résolution doit être accompagnée d'un

plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande

de compensation;

ATTENDU QUE L'information incluse dans le tableau ci-dessous

représente la situation du transport lourd de l'année en

cours.

Nom des chemins	Volume (m ³)	Ressource	Nombre de
sollicités		transportée	camions chargés
			/année
Route Pouliot	46 450	Feuillus durs	1 327
Route Pouliot		Fibres de bois	25 606
		(Uniboard)	

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné (s), et ce, sur une longueur totale de 1,49 km.

Résolution 2017-11-467

<u>Journal L'Écho sayabécois – Vœux de Noël</u>

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat d'un espace publicitaire d'une page complète au cout de 75 \$ dans le journal L'Écho Sayabécois pour l'expression des vœux de Noël et du Nouvel An.

Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2016 produit par madame Anne Poirier, technicienne en gestion des eaux.

Résolution 2017-11-469

<u>Centre</u> <u>sportif</u> <u>David-</u> <u>Pelletier</u> – <u>Demande</u> <u>de</u> location Groupe RPF

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter la proposition de location d'un espace aux fins de formation à l'intérieur du Centre sportif David-Pelletier tel que soumis par Groupe RPF le 31 octobre dernier.

La location comprend deux (2) espaces soit :

- Un espace de 7' x 14' où une structure en échafaudage tubulaire sera installée et servira à la formation pratique de sauvetage en hauteur. Cette structure sera sécurisée pour ne pas être accessible au public.
- L'utilisation du hall d'entrée avec tables et chaises en place pour la formation théorique.

L'utilisation des espaces sera faite en coordination avec la municipalité afin de ne pas nuire aux activités sportives prévues au calendrier.

Le cout pour la location des espaces sera de 100 \$ par mois, tant et aussi longtemps que la structure sera en place.

Affaires nouvelles:

29.1. On constate une problématique de stationnement de véhicules devant les portes de la caserne de pompiers lorsque le restaurant Rose Café, voisin de la caserne, est ouvert. On suggère d'adopter un règlement où des amendes pourraient être données aux contrevenants. Les différentes avenues possibles seront étudiées.

Période de questions :

- 1. Biomasse : Si le Groupe Bouffard ne fournit pas le produit tel que demandé dans les documents d'appel d'offres, est-ce qu'il y a des recours possibles?
- 2. Égout bouclé dans la rue Roger : la municipalité devra s'assurer de la localisation de la rue.
- 3. Un contribuable s'informe du cout de la caserne.
- 4. Les 24 et 25 novembre prochain, à Val d'Irène, aura lieu le Forum Culture.

- 5. Dans le cadre de l'entente culturelle, des ateliers de théâtre et des ateliers d'écriture sont donnés à la Maison de la Culture.
- 6. Le jeudi 16 novembre, il y aura le vernissage de monsieur Guillaume Vallée à la Gare Patrimoniale/Maison de la Culture.
- 7. À la Caboose, le vendredi 17 novembre prochain, il y aura une soirée avec Rock Lévesque et Pierrette Rioux.
- 8. La Gare Patrimoniale/Maison de la Culture apprécie le support de la Municipalité.
- 9. Un citoyen souligne qu'il serait intéressant d'informer les entrepreneurs de passage de l'offre d'hébergement.
- 10. On demande à monsieur Marcel Belzile, maire, de régler les conflits autour de la table.
- 11. La période de questions en début de rencontre est appréciée.
- 12. Il serait intéressant que le maire et le directeur général aient leur propre micro.

Ajournement de la séance

Proposé par madame Diane Pineault, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 22 h 44 et qu'elle soit ajournée au 20 novembre 2017 à 19 h 30.

Marcel Belzile, maire

Francis Ouellet, directeur général et secrétairetrésorier